



Congrès virtuel

Association québécoise pour l'évaluation d'impact

PROGRAMMATION FINALE

2021

Analyse des effets cumulatifs :  
comment répondre aujourd'hui  
à cet impératif ?





## ANALYSE DES EFFETS CUMULATIFS : COMMENT RÉPONDRE AUJOURD'HUI À CET IMPÉRATIF?

Chaque projet réalisé, modifie à des degrés divers notre environnement. Leur combinaison dans le temps et dans l'espace génère des effets cumulatifs tant dans l'amplitude des répercussions que celle de la somme de leurs risques. Il est dorénavant attendu des autorités qu'elles gèrent les effets cumulatifs du développement et l'évaluation de projet doit se réaliser sous un nouvel éclairage : l'analyse des effets cumulatifs. Comment répondre à cet impératif? Autrement dit, pour nous praticiens et ceux qui travaillent avec nous, comment traiter les effets cumulatifs pour enrichir la pratique des évaluations environnementales? La programmation place cette question au cœur des sessions thématiques du congrès.

Une série de conférences et d'ateliers permettra d'aborder la question sous des angles différents :

- ❖ Quelles sont les adaptations aux exigences provinciale et fédérale de prise en compte des effets cumulatifs qui représentent les défis les plus importants pour les promoteurs et les praticiens?
- ❖ Comment les effets cumulatifs sont-ils actuellement analysés et quelles sont les innovations méthodologiques les plus adéquates?
- ❖ Comment les effets cumulatifs des projets linéaires - considérant le défi spatial et temporel qu'ils représentent - doivent être analysés ?
- ❖ Comment optimiser la prise en compte et la traduction des effets cumulatifs en mesures d'évitement, d'atténuation et de compensation?
- ❖ Dans quelle mesure l'accessibilité aux données de suivi des projets facilitent l'évaluation des effets cumulatifs incluant celles de projets non encore réalisés ?
- ❖ L'analyse des effets cumulatifs répond-elle aux attentes des acteurs de la société qui se préoccupent de plus en plus de la capacité d'accueil des milieux?

Les expériences récentes gagnent à être partagées pour permettre d'approcher l'évaluation environnementale sous un angle neuf.

# Table des matières

Mot de votre conseil d'administration.....	4
Remerciements .....	6
Consignes et éthique sur la plateforme Teams .....	7
Programme en un coup d'œil.....	8
Résumés des conférences et notes biographiques.....	11
Session 1 - 25 mai 2021.....	11
Session 2 - 26 mai 2021.....	13
Session 3 - 1er juin 2021.....	17

## Mot de votre conseil d'administration

Nous sommes heureux de partager le programme de notre congrès 2021 avec la communauté québécoise des praticiens de l'évaluation d'impact. En raison de la crise sanitaire globale, comme bien d'autres organisations, nous avons décidé d'annuler la conférence de 2020 afin de nous donner, ainsi qu'à nos membres, la chance de nous adapter, de nous regrouper et d'émerger avec de nouvelles idées sur la façon de mieux servir la communauté des évaluateurs environnementaux du Québec. Durant la dernière année, nous avons donc mis sur une offre élargie de webinaires et les avons structurés pour favoriser les échanges et discussions. Forts de cette expérience, nous nous lançons avec enthousiasme vers cette première édition virtuelle de notre congrès. Nous pourrions compter sur le concours adroit de nos animateurs, qui auront le plaisir de vous interpeller et susciter les échanges.

Bien que le format soit différent de celui des années précédentes, nous nous attendons à des discussions et des présentations stimulantes de la part d'un large éventail d'experts sur le sujet important des impacts cumulatifs. Nous avons rassemblé des professionnels de l'industrie, du milieu académique et du milieu gouvernemental afin d'offrir aux participants de multiples perspectives. L'évaluation des impacts cumulatifs est l'une des parties les plus importantes d'une évaluation environnementale, et c'est aussi l'une des plus complexes. Elle exige une vision plus large du contexte dans lequel s'inscrit un projet individuel. Il existe également de nombreuses possibilités d'innovation sur ce sujet. Plusieurs organisations réalisent un travail très important pour tenter d'aborder la question des impacts cumulatifs, et c'est ce qui sera présenté au cours de ces trois sessions de conférences.

Le congrès 2021 vise à faire un « état des lieux » et à discuter des possibilités d'enrichissement au Québec sur ce sujet qui touche chacun d'entre nous dans son travail. Nous espérons que vous partagerez notre enthousiasme pour le thème de cette année, qui laissera les participants pleins d'idées et prêts à continuer à s'attaquer à ce sujet important. Les événements de l'AQÉI sont un lieu de rencontre pour les professionnels passionnés et dévoués qui se réunissent pour s'encourager mutuellement et perfectionner leur métier, et nous ne doutons pas que le congrès de cette année sera différent.

Enfin, si vous appréciez l'événement, nous vous encourageons à vous impliquer dans l'AQÉI! Nous avons toujours besoin de l'appui de professionnels talentueux pour poursuivre notre mission.

En vous souhaitant un excellent congrès,

Le [conseil d'administration de l'AQÉI](#).

## Remerciements

L'AQÉI tient à remercier le Comité programmation qui a planifié cette édition toute spéciale du congrès en contexte de pandémie. Merci aux membres :

- ❖ Pierre Batellier
- ❖ Alexandra Boileau
- ❖ Jérôme Clément
- ❖ Érica Guth
- ❖ Mario Heppell
- ❖ Élodie Le Grand
- ❖ Karim Samoura

Merci également aux autres administrateurs et administratrices de l'Association pour l'appui aux recherches et à la logistique.

## Consignes et éthique sur la plateforme Teams

Première édition entièrement virtuelle du congrès pour l'Association, nous souhaitons partager les bonnes pratiques et quelques consignes pour le bon déroulement de l'événement :

- Nous vous prions vous connecter à micro fermé et de conserver ce dernier désactivé lorsque vous n'êtes pas l'interlocuteur du moment.
- Pour plus de convivialité lors des sessions, nous vous invitons à activer votre caméra et ainsi permettre aux personnes qui présentent de mieux partager leur contenu. Nous comprenons cependant si votre environnement ou votre réseau ne le permettent pas en tout temps.
- La fenêtre de conversation peut être utilisée modérément pour des partages vers l'ensemble des participants et participantes, pertinents au contenu en cours de présentation.
- Les périodes de questions et d'échanges seront dirigées par l'animateur ou l'animatrice de session, qui accordera les droits de parole et tentera de respecter au mieux l'ordre des interventions.
- Respect mutuel et courtoisie doivent demeurer de mise dans nos échanges.

Bon congrès!

## Programme en un coup d'œil

Session 1 : le travail accompli et celui qui nous attend

25 mai de 13h à 16h

Horaire de l'après-midi		
13h	Accueil et règles de fonctionnement	
13h05	Mot de bienvenue	Présidente de l'AQÉI : Lina Lachapelle
13h10	Panel d'introduction : une responsabilité à partager  Animation par Luc Valiquette	Pierre Michon, direction de l'évaluation environnementale et stratégique (MELCC)
		Sylvie Mondor, Directrice de l'expertise environnementale et du développement durable chez Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
		Kevin Blair, Agence d'évaluation d'impact du Canada, Politique des évaluations régionales et stratégiques (AEIC)
		Marie-Ange Gravel, direction générale de la protection de l'environnement, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
15h00	Évaluation des impacts cumulatifs : quelques pistes pour l'amélioration de la pratique	Gilles Côté, directeur général du SIFÉE
15h40	Mot de la fin et remerciements	Présidente de l'AQÉI : Lina Lachapelle
16h	Fin de la session	



Session 2 : les résultats et les travaux de recherche

26 mai de 9h à 12h

Animation par : Pierre André

Horaire de l'avant-midi		
9h	Accueil et règles de fonctionnement	
9h05	Mot de bienvenue	
9h10	Évaluation stratégique des changements climatiques (ÉSCC)	Catherine Coutu, Environnement et Changement climatique Canada, direction générale de la protection de l'environnement (ECCC)
9h50	Évaluation des effets cumulatifs dans un contexte de gestion écosystémique	David Beauchesne, stagiaire postdoctoral, Université Laval
10h30	The Energy of Pipelines: Assessing Cumulative Effects into New Futures - EN ANGLAIS	George Hegmann, Senior Principal, Stantec - EN ANGLAIS
11h10	The Indigenous Centre for Cumulative Effects: building on Indigenous perspectives about cumulative effects - EN ANGLAIS	Leea Litzgus, Executive Director, ICCE - EN ANGLAIS
11h50	Présentation du livre <i>Handbook of Cumulative Impact Assessment</i> Mot de la fin et remerciements	George Hegmann AQÉI
12h	Fin de la session	

### Session 3 : les particularités territoriales

1<sup>er</sup> juin de 13h à 16h

Animation par : Suzann Méthot

Horaire de l'après-midi		
13h	Accueil et règles de fonctionnement	
13h05	Mot de bienvenue	AQÉI
13h10	Travail du CCEBJ sur les effets cumulatifs : enjeux et solutions pour action	Graeme Morin, analyste en environnement, CCEBJ
13h50	Les impacts cumulatifs des changements environnementaux sur les paysages boréaux	Annie-Claude Bélisle, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
14h30	Un enjeu en développement : le transport associé aux activités minières sur Eeyou-Istchee-Baie-James.	Robert Joly, expert en évaluation environnementale et membre du COMEX
15h10	L'évaluation des effets cumulatifs au sein du Bureau Ndakina : potentiel et enjeux	Rémy Chhem et Edgar Blanchet, Bureau du Ndakina, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
15h50	Mot de la fin et remerciements	AQÉI
16h	Fin de la session	

# Résumés des conférences et notes biographiques

Session 1 – 25 mai 2021

13h10-15h : Panel d'introduction

Animateur : Luc Valiquette

Biologiste détenant une maîtrise en génie civil, Luc Valiquette a une vaste expérience en développement durable et évaluation environnementale. Il a été responsable de l'évaluation environnementale de projets majeurs pendant 25 ans pour le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a été coordonnateur d'une vingtaine de sessions de formation tenues dans des pays membres de la Francophonie et formateur des équipes gouvernementales du Québec et du Costa Rica. Depuis 1990, il est formateur à l'Institut national de recherche scientifique du Québec (INRS) et dans plusieurs universités québécoises, à l'Université de la Francophonie (Senghor à Alexandrie) et à l'École nationale d'ingénieurs de Tunis (ÉNIT).

Nos panélistes

Pierre Michon : biographie à venir.

Sylvie Mondor est directrice de l'expertise environnementale et du développement durable au BAPE depuis 2011. Mme Mondor accompagne une équipe d'analystes multidisciplinaires qui agissent en support aux commissions d'enquête. Elle a également agi à titre d'analyste dans cette organisation à partir de 2002 et c'est à ce titre qu'elle a développé une expertise en participation et consultation publique ainsi qu'en analyse environnementale. Dans cette fonction, elle a participé à la rédaction de près d'une vingtaine de rapports du BAPE.

Kevin Blair est gestionnaire de politique en évaluation régionale et stratégique à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Il a près de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation d'impact et a également travaillé à Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada.

Marie-Ange Gravel : biographie à venir.

Les défis à relever dans la pratique de l'évaluation des impacts cumulatifs demeurent aujourd'hui importants : détermination de l'horizon temporel et spatial à considérer, absence et accès aux données, leur interprétation, etc. Toutefois, l'application de l'approche systémique qui sous-tend la démarche d'analyse des impacts structurée par enjeux pourrait contribuer à faciliter l'identification des impacts cumulatifs malgré la mauvaise qualité ou l'absence de données dans le contexte spécifique de la délivrance des autorisations environnementales relatives à la réalisation de projets. Présentation de deux cas où l'approche a été appliquée.

Gilles Côté occupe le poste de directeur général du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) depuis juillet 2012. Il possède une formation multidisciplinaire en droit, en environnement, en géographie et en développement régional. Ces recherches à la maîtrise et au doctorat ont porté sur les processus décisionnels en environnement, particulièrement les dispositifs d'évaluation environnementale, la participation des publics et l'application d'approches multicritères d'aide à la décision à l'évaluation environnementale.

M. Côté a participé à de nombreuses recherches universitaires d'envergure, notamment sur l'application d'un processus d'évaluation environnementale stratégique (ÉES) territoriale prenant en compte la vision autochtone du développement durable et sur la proposition de modèles d'implantation de parcs éoliens basée sur le suivi des pratiques en termes d'acceptabilité sociale.

De 2006 à 2011, Monsieur Côté a travaillé comme expert-conseil en environnement en cabinet privé. À ce titre, il a participé à la réalisation de plusieurs études d'évaluation et de suivi des impacts sur l'environnement portant notamment sur des projets d'aménagements hydroélectriques réalisés au Québec et à l'étranger. Enfin, Monsieur Côté enseigne dans plusieurs universités au Québec à titre de chargé de cours, notamment au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke.

9h10-9h50 : Évaluation stratégique des changements climatiques (ÉSCC)

Résumé et biographie à venir.

9h50-10h30 : Évaluation des effets cumulatifs dans un contexte de gestion écosystémique

La conférence traitera de l'évaluation des effets cumulatifs dans un contexte de gestion écosystémique. M. Beauchesne présentera l'approche utilisée pour effectuer les évaluations d'effets cumulatifs et présentera un exemple d'évaluation effectuée au sein de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Il présentera ensuite brièvement divers projets sur lesquels il travaille actuellement dans l'Est du Canada. Finalement, il discutera du défi de la gestion des connaissances en vue d'appuyer l'évaluation des effets cumulatifs en particulier et la gestion écosystémique en général.

David Beauchesne est actuellement stagiaire postdoctoral à l'Université Laval dans le laboratoire de Philippe Archambault, où il travaille sur divers projets d'évaluation des effets cumulatifs en milieux marins et d'eau douce. Ses travaux de recherche portent sur l'évaluation des effets cumulatifs en particulier, et sur la gestion écosystémique en général. Il appuie ses travaux par la théorie écologique et par les nouvelles avancées technologiques en bioinformatique en vue d'informer et d'optimiser la gestion environnementale. Il a effectué un doctorat en océanographie à l'Institut des sciences de la mer (ISMER) de l'Université du Québec à Rimouski où il s'est intéressé à l'évaluation des effets cumulatifs sur les communautés écologiques de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Il a fait une maîtrise dans le département de Géographie, Planification et Environnement à l'université Concordia un baccalauréat en biologie à l'Université du Québec à Rimouski.

10h30-11h10 : L'énergie des pipelines : Évaluer les effets cumulatifs dans de nouveaux  
avenirs / The Energy of Pipelines: Assessing Cumulative Effects into New Futures

EN ANGLAIS

Les projets de ressources naturelles, comme l'exploitation minière, pétrolière et gazière, continuent au Canada de dominer à la fois l'évaluation des projets et le dialogue national sur notre avenir collectif. Le lien entre ces projets et des

questions fondamentales telles que la durabilité dans le contexte de considérations telles que le changement climatique, la biodiversité, l'approvisionnement et le transport des matières premières, et les effets sur les droits des Autochtones, se combine sous la notion d'effets cumulatifs, généralement considérée comme la lentille ultime pour examiner les effets des projets individuels et les effets collectifs des changements anthropiques en constante expansion. En réponse à cela, beaucoup de choses ont été dites sur les ambitions théoriques de l'évaluation des effets cumulatifs (EEC) pour mieux comprendre et gérer de tels effets ; cependant, relativement moins de choses ont été dites sur la façon de mener de telles évaluations de manière pragmatique et sur ce que cela signifie de le faire. Cette présentation abordera ce point de vue depuis les premières lignes de l'évaluation des effets cumulatifs, du point de vue d'un praticien qui effectue des évaluations environnementales réglementaires, et relatera les défis, les possibilités et les solutions pour réaliser une évaluation des effets cumulatifs significative et contextualisée dans la pratique réelle, en mettant l'accent sur les leçons apprises pour les grands projets de pipelines de transport, qui illustrent les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans notre avenir collectif.

*Natural resource projects, such as mining and oil and gas, continue in Canada to dominate both project assessment and national dialogue on our collective future. The nexus of such projects and fundamental questions such as on sustainability in the context of such considerations as climate change, biodiversity, supply and transport of raw materials, and effects on Indigenous rights, combine under the notion of cumulative effects, typically viewed as the ultimate lens to examine both individual project effects and the collective effects of ever expanding anthropogenic change. In response to this much has been said on the theoretical ambitions of cumulative effects assessment (CEA) to better understand and manage such effects; however, relatively much less has been said about how to pragmatically conduct such assessments and what it means to do so. This presentation will speak to that view from the actual front-lines of such CEA from the perspective of a practitioner, who does regulatory EA, and recount the challenges, opportunities and solutions to completing meaningful CEA that is contextualized in actual practice, with an emphasis on lessons learned for major transmission pipeline projects as demonstrative of the issues we face into our collective future.*

George Hegmann (M.E.Des. ; P.Eng.) est le chef technique des services environnementaux de Stantec Canada pour les évaluations et les permis. Il a 25 ans d'expérience dans la réalisation d'évaluations environnementales (EE) pour de grands projets de ressources à travers le Canada, en particulier le pétrole et

le gaz dans l'Ouest et le Nord du Canada, y compris les grands oléoducs et gazoducs de transport, les usines de traitement du gaz, les mines de sables bitumineux et in situ, les usines de valorisation du bitume, les installations de GNL, l'exploration sur terre et en mer et les évaluations régionales pour les zones de production d'énergie. Il a publié et présenté dans de nombreux forums sur la pratique de l'évaluation environnementale et a été membre d'un groupe consultatif auprès du ministre de l'Environnement concernant le projet de loi C-69. En outre, au cours de la même période, il s'est spécialisé dans l'avancement de la compréhension et de la pratique de l'évaluation des effets cumulatifs (EEC), notamment en menant des EEC pour les évaluations environnementales réglementaires et en fournissant des conseils et une formation à de nombreux ministères, organismes et commissions des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Il a été rédacteur en chef et auteur principal du Guide du praticien de l'évaluation des effets cumulatifs (1999) pour l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) et a conseillé l'Agence sur sa plus récente orientation en matière d'évaluation des effets cumulatifs (2018). Il est basé à Calgary, en Alberta.

*George Hegmann (M.E.Des.; P.Eng.) is the Stantec Canada Environmental Services Technical Lead for Assessment and Permitting. He has 25 years of experience in completing environmental assessments (EAs) for major resource projects across Canada, especially oil and gas in western and northern Canada, including major transmission oil and gas pipelines, gas processing plants, oil sands mines and in-situ, bitumen upgraders, LNG facilities, onshore and offshore exploration and regional assessments for energy producing areas. He has published and presented in numerous forums on EA practice and was a member of an advisory group to the Minister of Environment regarding Bill C-69. Supplemental to this he has over the same period specialized in advancing the understanding and practice of Cumulative Effects Assessment (CEA), including conducting CEAs for regulatory EAs and providing guidance and training for multiple provincial, territorial and federal government departments, agencies and Boards. He was Chief Editor and Primary Author of the Cumulative Effects Assessment Practitioners Guide (1999) for the Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA) and advised the Agency on its most recent CEA guidance (2018). He is located in Calgary, Alberta.*

Le Centre autochtone sur les effets cumulatifs (CAEC) est une organisation autochtone nationale à but non lucratif qui a été constituée en 2019 pour développer et renforcer les capacités scientifiques et techniques des communautés autochtones en matière d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs sur leurs terres et territoires.

*The Indigenous Centre for Cumulative Effects (ICCE) is a national Indigenous not-for-profit organization that was incorporated in 2019 to build and enhance the scientific and technical capacity of Indigenous communities for cumulative effects assessment and management in their lands and territories.*

Mme Leea Litzgus est une Algonquaine de l'Ontario. Elle dirige le CAEC dans le cadre de son mandat, qui consiste à créer et à améliorer les capacités techniques et scientifiques des communautés autochtones en matière d'évaluation, de surveillance et de gestion des effets cumulatifs, en fonction des valeurs des Premières Nations, Métis et Inuits. Elle s'intéresse vivement au développement communautaire durable afin de garantir un environnement sain pour les générations à venir.

*Ms. Leea Litzgus is Algonquin from Ontario. She is leading the Indigenous Centre for Cumulative Effects (ICCE) in their mandate to help build and enhance the technical and scientific capacity of Indigenous communities for cumulative effects assessment, monitoring and management based on values of First Nations, Metis and Inuit communities. She has a keen interest in sustainable community development to ensure a healthy environment for generations to come.*

*Ms. Litzgus held the position of Associate Regional Director General for the Ontario Region of Indigenous Services Canada (ISC) from 2011-2020. She was responsible for guiding the region to focus on an Indigenous community-centered approach to support 133 First Nations in Ontario.*

*Ms. Litzgus played a key role in developing positive relationships between First Nations and all levels of government to encourage strong, self-sufficient First Nation communities.*

*Prior to working with the federal public service, Ms. Litzgus worked as an environmental consultant in the private sector, where she carried out Environmental and Social Impact Studies of large-scale infrastructure and remediation projects.*



*Ms. Litzgus has a Master's Degree in Urban and Rural Planning from Dalhousie University, as well as a Bachelor of Science from Brock University, specializing in biology and environmental science, and holds a Certificate in Public Sector Leadership and Governance from the University of Ottawa.*

## Session 3 – 1er juin 2021

### 13h10-13h50 : Travail du CCEBJ sur les effets cumulatifs : enjeux et solutions pour action

La présentation exposera les réflexions du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) sur les enjeux, les défis et les solutions potentielles concernant la prise en compte des effets cumulatifs dans le cadre de projets soumis à une évaluation environnementale et à l'échelle régionale, dans le contexte du territoire d'application du chapitre 22 de la CBJNQ.

Graeme Morin est analyste en environnement au CCEBJ depuis 2010. En tant qu'analyste, il travaille sur des dossiers relatifs au régime de protection de l'environnement et du milieu social établi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Il a complété sa maîtrise en évaluation environnementale à l'université de McGill et a également plusieurs années d'expérience dans le secteur privé.

### 13h50-14h30 : Les impacts cumulatifs des changements environnementaux sur les paysages boréaux : une analyse à la frontière entre les savoirs autochtones et ceux issus de la recherche scientifique

Les paysages boréaux se transforment sous l'effet des changements climatiques et de l'exploitation des ressources naturelles. Ces changements altèrent les écosystèmes et compromettent le bien-être des populations humaines qui les habitent. En contexte autochtone, le territoire est une composante fondamentale du mode de vie, de la culture et de l'identité. La mise en commun des savoirs autochtones et de ceux issus de la recherche scientifique permet d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux environnementaux et de développer des outils pour y faire face. Ainsi, un partenariat de recherche entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, la Première Nation Abitibiwinni et la Nation Crie d'Oujé-Bougoumou (2015-2021), a eu pour objectif d'analyser les impacts cumulatifs des changements environnementaux sur les paysages boréaux en se positionnant à la frontière entre les systèmes de connaissances. Des méthodes qualitatives (entrevues semi-dirigées et cartographie participative) et

quantitatives (modélisation et simulation des paysages forestiers) ont été utilisées. Il en est découlé un modèle conceptuel pour l'analyse d'impact adapté au contexte autochtone. Des indicateurs de l'état du terrain de trappe ont été développés et convertis en outil d'aide à la décision. Les projections des impacts des changements climatiques et de la foresterie ont indiqué qu'une réduction du taux de récolte forestière permettrait de maintenir la valeur du territoire dans le futur et de gagner du temps pour s'adapter aux changements climatiques, particulièrement à l'augmentation de l'activité des incendies forestiers. Une approche collaborative des études d'impacts permet la cocréation de connaissances approfondies, adaptées au contexte, et utiles aux communautés pour mieux s'adapter aux changements environnementaux.

Annie Claude Bélisle termine son doctorat en sciences de l'environnement à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Biologiste de formation, ses recherches s'intéressent aux écosystèmes boréaux et à leurs transformations. Elle est impliquée dans différents projets en collaboration avec les Premières Nations.

#### 14h30-15h10 : Un enjeu en développement : le transport associé aux activités minières sur Eyou-Istchee-Baie-James

Les projets miniers sont parmi les projets de développement les plus significatifs à être examinés par le Comité d'examen (COMEX). Depuis moins de dix ans, une douzaine de projets sont soit en exploitation ou sous évaluation. Bien que leur empreinte environnementale soit essentiellement localisée au site d'implantation du projet, ils comportent tous un enjeu de transport associé aux approvisionnements à la mine et au transport des produits issus de l'activité minières.

Ce qui implique la circulation de toutes sortes de véhicules, y compris des camions allant de 35 à 90 tonnes. Les voies de circulation empruntent surtout un axe est-ouest soit Route du Nord et la route 113 pour rejoindre les axes nord-sud de la Route Billy Diamond à l'ouest et la route 167 à l'est. Essentiellement, il s'agit de rejoindre Matagami et à Chibougamau pour ensuite acheminer le matériel au sud du Québec.

Les caractéristiques des routes empruntées ne sont pas en cause, leur capacité portante ou leur largeur étant adéquate pour le transport lourd. Toutefois, les examens du COMEX et les consultations publiques menées dans les communautés font surtout ressortir des enjeux de sécurité. La vocation de ces routes n'est pas qu'industrielle. Elles sont utilisées par les cris et les jamésiens

pour leurs déplacements entre les localités, pour les loisirs et les activités traditionnelles sur le territoire. De plus en plus de touristes se rendent également sur le territoire, encouragés par les politiques de développement économique des divers paliers de gouvernement.

S'ajoute à cet enjeu de sécurité, ceux liés à la poussière soulevée sur les routes non pavées, au bruit, à la détérioration de la qualité de l'atmosphère et la détérioration des infrastructures routières.

Le COMEX demande à chaque promoteur d'évaluer sa contribution aux impacts cumulatifs du nombre de véhicules sur les routes. Toutefois, comme ce problème implique l'ensemble des promoteurs, il n'appartient pas à un promoteur en particulier de trouver une solution satisfaisante pour tous.

En outre, la responsabilité de ces routes est distribuée entre plusieurs intervenants que ce soit leur propriété, leur entretien ou les normes de circulation : ministère des Transports, Hydro-Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, sans compter le rôle intégrateur de la Société du Plan nord.

15h10-15h50 : L'évaluation des effets cumulatifs au sein du Bureau Ndakina : potentiel et enjeux

Résumé et biographie à venir.